

cette fête musicale à laquelle la charité prêtera son irrésistible attrait.

Les membres actifs et honoraires de la Société de Saint-Joseph-des-Champs sont prévenus que l'obit de M. Petit-Dubard, médaillé de Ste-Hélène, décédé le 5 février 1863, aura lieu lundi 2 mars à 7 heures, paroisse Saint-Martin.

A l'instar de Paris, Lille possède, cachés sous le titre trop pompeux et trop général d'agents d'affaires, quelques industriels qui se donnent mission de fournir, à prix d'argent, des renseignements exacts, ou prétendus tels, sur la solvabilité de nos maisons de commerce.

Les tribunaux viennent de décider que ces individus sont passibles de dommages-intérêts, à raison de l'inexactitude ou de l'exagération de leurs renseignements, ces renseignements reposant le plus souvent sur des données vagues et sans consistance. — Avis à qui de droit. (Mémorial)

Nous détachons ces lignes de la correspondance anglaise du *Moniteur* :

« Les statistiques des districts cotonniers établissent que la moitié seulement des ouvriers employés à cette fabrication pourront retrouver du travail avant une période très-éloignée, et le comité engage vivement les plus jeunes à changer de métier. Un grand nombre pourront trouver de l'emploi chez les propriétaires fonciers, qui ont des améliorations permanentes à poursuivre sur leurs terres ; le reste émigrera sans doute. »

Depuis que l'industrie du coton est en souffrance, des efforts sont tentés avec une remarquable persévérance, dit le *Moniteur*, pour arriver à la découverte de quelques matières textiles de nature à remplacer autant que possible ce produit. Une commission nommée par le sénateur chargé de l'administration du département des Bouches-du-Rhône et composée du président de la Chambre de commerce, de l'ingénieur en chef des mines, de MM. Nsegely, négociant ; Fuzier, courtier de commerce, et Saurin, négociant, a examiné, ces jours derniers, une invention de ce genre qui serait due à l'un de nos compatriotes. Une matière textile à l'état apparent du coton en laine et des tissus ou fils fabriqués avec cette matière ont été mis sous les yeux de la commission. Il a été reconnu que cette matière manquait de souplesse et surtout de régularité dans les fibres et ne pouvait, par conséquent, pas remplacer le coton ; mais en regard à son bas prix, on pourrait l'utiliser avec avantage pour la confection des tissus de basse qualité. La commission a déclaré, d'ailleurs, que l'on devait pouvoir améliorer la fabrication de ce produit et en tirer alors un bien meilleur parti.

CONCERT

Donné le dimanche 1^{er} mars 1863, dans la salle de l'Hôtel des Pompiers.

En faveur des ouvriers cotonniers

Par les sociétés l'UNION CHORALE et la FANFARE.

Avec le concours de

M. César Delespaul, pianiste.

PROGRAMME :

PREMIÈRE PARTIE.

1. *L'Italienne à Alger*, ouverture, exécutée par la Fanfare.
2. *Allah et Liberté*, scène, (Coppini), exécuté par M. J. Monnier.
3. *L'Africain*, romance, (J.-J. Massé), chantée par M. A. Mahieu.
4. *Le Chantreux*, mélodie, (H. Lazerges), exécuté par M. A. Temmerman.
5. *Le Chantre*, chansonnette, (V. Parizot), chantée par M. E. Gransard.
6. Variations sur des motifs de Weber, piano, (Favergé), exécuté par M. Delespaul.
7. *Faust*, chœur, (Gounod), exécuté par l'Union Chorale.

DEUXIÈME PARTIE.

1. *Stradella*, grande marche, exécutée par la Fanfare.
2. *La Terre d'exil*, romance, chantée par M. D. Huyghe.
3. *Noël*, cantique, (A. Adam), chanté par M. L. Lestive.
4. *Benedetto Cellini*, air, (Luigi Bordèse), exécuté par M. J. Monnier.
5. *Un Pique-Nique d'Auvergnat*, chansonnette, (L. Bonquet), chantée par M. J. Leveugle.
6. Grande valse de concert, piano, (Marcellou), exécuté par M. C. Delespaul.
7. *Dieu le veut*, chœur, (A. Vialon), exécuté par l'Union-Chorale.

Les cachets pris à l'avance se paieront 1 fr. ; à la porte, 4 fr. 50.

On peut s'en procurer chez la veuve Decottignies, rue Poivree; chez Debouvre, même rue, et au bureau de ce journal.

Le concert commencera à 6 heures 1/2.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

THÉÂTRE.

M. Bardou aine a été bien accueilli parmi nous et des la première représentation on a pu apprécier toute sa valeur artistique. Aussi a-t-il obtenu un succès complet. Il est du petit nombre de ces artistes qui plaisent à première vue. Son jeu ne peut être comparé à celui d'aucun autre comédien ; il est parfait de nature et de fine bonhomie.

Dire avec quelle entrain les *Petites Misères de la vie humaine* ont été enlevées est chose impossible. Bardou est tout simplement inimitable.

Constations, pour être juste, qu'il a été parfaitement seconde.

A propos de ce désopilant vaudeville, voici ce que nous lisons dans la *France* :

« Bardou, dans les *Petites Misères*, a tout emporté dans sa verve ; c'est qu'aussi Bardou est un homme à l'aire de bien plus grand miracles quand on le laisse ses sens couler franchement ; c'est un de

ces comédiens avec qui tout est possible, même les succès de cent représentations. »

La *Gazette des Théâtres* dit au sujet du Docteur Chiendent :

« Bardou est un Chiendent étourdissant. Le souvenir d'Odry, dans *Bilboquet*, aurait lui à tout autre ; il lui a servi à lui. Il a prouvé une fois de plus que deux grands artistes pouvaient peindre le même type ou le même personnage sans se copier. Chiendent est un type qui appartiendra désormais à Bardou comme *Bilboquet* est la propriété d'Odry.

« Bardou est magnifique de costumes, de poses, de physionomie et de jovialité ; humeur dans son rôle de Chiendent. Il a obtenu le plus complet succès. »

Nous sommes persuadé que la salle sera demain très-convenablement garnie. Il faut que les amateurs de spectacle ne perdent pas l'occasion qui leur est offerte, M. Bardou ne donnera plus que trois représentations.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 27 le 28 hausse baisse
3 % ancien. 69.65 69.85 > 20 >
4 1/2 au compt. 98.50 98.50 > > >

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 27 février 1863.

Le *Moniteur* publiera demain ou après-demain, assure-t-on, plusieurs nominations de sénateurs.

L'information judiciaire dirigée contre l'Opinion nationale à l'occasion d'un article sur la crise cotonnière, est près d'être terminée. L'auteur de la lettre, M. Noël, le gérant et l'imprimeur du journal ont à répondre à l'inculpation d'excitation à la haine ou au mépris des citoyens les uns contre les autres, et de publication de fausses nouvelles. A raison de la forme spéciale de l'article, et de sa revendication par le correspondant rouennais, on croit que la poursuite sera abandonnée vis-à-vis de M. Pauchet, gérant, et de M. Dubuisson, imprimeur.

La séance consacrée par l'Académie à la réception de M. le prince Albert de Breghe à tenu, sinon dépasse, les espérances du monde politique et littéraire. L'éloge de l'abbé Lacordaire, aussi remarquable par l'élevation des pensées que par l'élegance et la vivacité du style, a été lu avec soin par l'honorable récipiendaire, des faciles et irritantes allusions qu'on avait prôchées. A certains égards, un éloge aussi complet ne saurait être adressé à M. Saint-Marc Girardin pour sa réponse au nom de l'Académie.

Le tirage au sort s'accomplit, sur tous les points de la France, avec l'animation patriotique qui est un des traits de notre caractère national. Dans plusieurs localités, les jeunes conscrits, aux cours de leurs promenades bruyantes et enrubannées, ont fait entendre les cris de : *Vive la Pologne !*

Ordre a été envoyé de St-Petersbourg à Varsovie d'anticiper en dix jours, à tout prix, l'insurrection polonaise.

De nouvelles pétitions se signent dans Paris. Elles seront réunies pour faire l'objet d'un seul rapport, ce qui retardera de plusieurs jours la discussion au Sénat.

D'après des lettres de Berlin, les cabinets de Prusse et de Russie reculeraient enfin devant l'explosion de l'indignation publique et regarderaient comme non avenue la convention du 8 février. On regardait comme certain que la France, l'Angleterre et l'Autriche insisteraient de concert pour obtenir en faveur de la Pologne la réalisation des promesses de 1815.

Le bruit de la démission du maréchal O'Donnell et de ses collègues a succédé, depuis ce matin, à celui d'une dissolution imminente des Cortès. Ce qui est certain, dans tous les cas, c'est que la situation politique est extrêmement compliquée en Espagne.

On fait de grands préparatifs, à Windsor et à Londres, pour le mariage du prince de Galles. La princesse, sa fiancée, a dû quitter Copenhague hier, 26 ; elle s'arrêtera un jour à Bruxelles et s'embarquera à Anvers le 6 mars. On dit que les jeunes époux viendront passer une semaine à Paris dans le courant d'avril. Ils résideraient au Palais de l'Elysée.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

On mande de Lyon au *Moniteur de l'Armée* que M. le général Douay, commandant la subdivision du Rhône et la place de Lyon, vient de subir très-heureusement une opération chirurgicale qui mérite d'être signalée par sa frappante analogie avec la célèbre extraction de balle dont il a été récemment parlé.

A la bataille de Solferino, le général Douay reçut une balle qui causa dans le pied droit des désordres tellement graves, que la présence du projectile, logé à l'arrière du pied, put rester ignorée, et que pendant plus de 3 ans, le général ne fit pas un seul pas sans ressentir de vives douleurs. Les hasards de la vie militaire ont réuni récemment, à Lyon, le général et le médecin qui lui avait donné les premiers soins, à l'ambulance, le 24 juin 1859. La blessure a été de nouveau examinée, l'existence de la balle constatée, et un projectile de 25 à 30 grammes a été extrait avec autant de dextérité que de

bonheur. Cette opération, doublement intéressante, a rendu toute sa facilité de mouvement à cet officier général, et a montré une fois de plus l'habileté des praticiens que renferme notre corps de santé militaire.

Après plusieurs jours de froid, le temps a repris une douceur quasi printannière. C'est assez dire les appréhensions des cultivateurs et surtout des jardiniers. On voit des pêcheurs en fleurs dans le Midi ; si c'est là-dessus que comptent les gourmets pour leur dessert d'automne, ils se préparent des déceptions. L'Afrique est plus précoce encore cette année que les autres. Elle envoie à Paris, depuis une huitaine, et non pas par corbeilles, mais par bannes, des pois verts, des fèves, des arichauds, etc. On voit des fraises à la montre des restaurateurs, et des lilas par gerbes chez les fleuristes. Tout est bouleversé. L'hiver est devenu la saison des fleurs. Pourvu qu'avril ne soit pas, encore une fois, le mois de neiges ?...

Le dompteur Crockett fait fureur d'enthousiasme chaque soir, avec ses six lions et lionnes, au Cirque-Napoléon. Les théâtres sont délaissés, et les concerts à plus forte raison, pour assister aux exercices de ce belluaire véritablement intrépide. On a un quart-d'heure d'anxiété mêlée de sueur froide. Cela repose des nocturnes de M^{lle} Ester et des mièvreries de Montaubry.

Autrefois nous étions obligés de payer tribut à l'Angleterre pour les limes. L'exposition de Londres vient de prouver non-seulement que nous étions affranchis de cet impôt, mais encore que l'industrie anglaise était tributaire de la nôtre. On ignore généralement que ce résultat est dû à l'initiative du premier Consul.

Un ouvrier, nommé Jean-Baptiste Raoul, lui avait adressé une demande à fin d'obtenir une allocation qui lui permit de mettre à exécution un nouveau procédé de fabrication des limes. Les détails contenus dans la pétition intéressèrent Napoléon. Voulu constater par lui-même le mérite de l'inventeur, et de l'invention, il mit dans sa poche une lime anglaise et se rendit incognito chez Raoul.

Après quelques paroles fort brèves, le premier Consul pria l'ouvrier de lui montrer quelques-unes de ses limes. Il les examina fort attentivement, et à plusieurs reprises exprima sa satisfaction ; puis, tirant de sa poche la lime anglaise qu'il avait eu soin d'apporter, il exprima le désir de s'assurer par une épreuve de la supériorité du nouveau procédé. Raoul y consentit avec empressement.

Napoléon introduisit successivement dans une gaine ou fourreau fait pour ce genre d'épreuve la lime anglaise et la lime française, et leur fit subir un assés long frottement. La première, en sortant, n'offrit plus qu'une surface parfaitement unie ; la seconde, celle de Raoul, reparut intacte.

« Ben, monsieur, très-bien ! dit le premier Consul, voilà une belle conquête pour l'industrie française. »

Ensuite, se rapprochant de lui, Napoléon ajouta :

« Malheureusement vous avez affaire à un pays qui encourage peu les inventions utiles, qui désespère par son ingratitude ou son indifférence les hommes qui l'enrichissent du fruit de leurs méditations et de leurs travaux. Que n'allez-vous en Angleterre porter votre admirable invention ? C'est là que vous seriez encouragé, magnifiquement récompensé. Quelle différence ! Ils comprennent cela mieux que nous. »

« Moi, s'écria Raoul, que je vende mon secret aux Anglais ! Ah ! plutôt l'ancêtre avec toutes ces limes que vous voyez là ! »

Les yeux de Napoléon rayonnèrent, mais il content ses sentiments.

« Eh bien donc, M. Raoul, dit-il, permettez-moi d'acheter au moins deux ou trois de vos limes. »

Après avoir payé et avoir adressé à l'humble industriel quelques compliments, il se retira.

Le lendemain, l'ouvrier recevait 50,000 francs avec un brevet d'invention, et on mettait à sa disposition un local convenable pour l'exploitation de son industrie.

— On lit dans le *Figaro* :

« Encore un abus ! — Les gens qui ont inventé la confection du thon mariné avec des tranches de veau, et qui ont imaginé de teindre en rouge les crevettes blanches, viennent d'établir une

Fabrique d'huitres vertes.

« C'est comme je vous le dis.

« L'huitre de Marennes est devenue un mythe.

« On passe les huitres de Cancale à la teinture ; on les rend verdâtres, livides, et on les vend plus cher que les autres.

« Cela n'a plus goût de rien, ni d'eau salée, ni de coquille, — et à deux pas des sergents de ville, on appelle ce coquillage pharmaceutique : huitre de Marennes.

« Vous verrez qu'un de ces jours l'entrepreneur, qui a inventé ce procédé tentera à l'Océan un procès en contrefaçon... »

— Une rencontre qui préoccupe en ce moment le corps diplomatique de Vienne, est l'objet du compte-rendu suivant que nous trouvons dans l'une des feuilles de cette capitale :

« Les deux combattants étaient le secrétaire de la légation d'Espagne, Muragay Midosola et le secrétaire de la légation des Pays-Bas, M. le comte Roehern de Rosardo. Ce dernier est resté sur le terrain foudroyé par une balle qui lui a perçé les deux pommus.

« On était convenu de se battre au pistolet à une distance de 20 pas avec a-culté pour l'un et l'autre des deux ares

de s'avancer à dix pas de sorte que l'échange des balles eût lieu à trente pas. Si le combat eût été sans résultats, on aurait continué à se battre à l'épée.

« Le malheureux de Roehern, jeune homme très-distingué, fils unique et héritier d'une des plus grandes fortunes de la Hollande, tira le premier sans toucher son adversaire qui le tua sur place.

« Le cadavre a été trouvé par un garde forestier ; on avait laissé dans la poche du mort un papier destiné à faire croire à un suicide, mais les indices recueillis ne permettent pas d'admettre cette fiction.

« L'Espagnol a déjà quitté l'Autriche et jusqu'à présent tous les témoins de cette triste affaire sont restés inconnus.

« On dit que la cause innocente de ce tragique événement est une très-belle dame mariée, dans les salons de laquelle les deux jeunes diplomates étaient reçus. L'Espagnol fut pris de jalousie et finit par tuer son rival en observant strictement toutes les prescriptions du code de l'honneur ! »

BULLETIN FINANCIER.

27 février 1863.

Les dispositions du public financier sont encore meilleures aujourd'hui.

Le marché est animé.

De nombreux achats font monter la rente et d'autres valeurs.

Beaucoup de vendeurs à découvert, débordés ou craignant de l'être, se rachètent alors.

Plus tard, des réalisations de bénéfices viennent faire rétrograder les cours.

La rente et la plupart des valeurs ferment néanmoins en hausse sur hier.

Les consolidés anglais, qui avaient hier monté de 1/4, sont venus aujourd'hui en baisse de 1/8.

A Vienne, les chemins ont baissé et les changes sont plus élevés.

La rente, ouverte à 69.55, s'élève à 69.80 pour finir à 69.70.

L'emprunt italien a fléchi de 69.25 à 68.95 pour fermer à 69 fr.

Le Mobilier français s'est traité de 1170 à 1192.50 ; l'Espagnol de 852.50 à 872.50 ; l'Orléans de 1098.75 à 1105 ; le Nord de 1027.0 à 1030 ; l'Est de 552.50 à 550 ; le Lyon de 1185 à 1187.50 ; le Midi de 782.50 à 792.50 ; l'Ouest à 560 ; le Genève à 40 ; le Saragosse de 685 à 690 ; le Nord de l'Espagne de 537.50 à 541.25.

Les Autrichiens sont tenus de 512.50 à 516.25 ; les Lombards de 582.50 à 592.50 ; les Romains de 375 à 378.75.

Les Transatlantiques ferment à 563.75 ; le Gaz Parisien à 1700 ; les Rivioli à 238.75 ; les Suez à 492.50 ; les Ports de Marseille à 680.

Cours moyen du comptant : 3 % 69.67 1/2. 4 1/2 % 98.50.

Banque de France, 3,365.

Crédit foncier, 1,500.

COMPAGNIE

DES

MINES DE CRUVINO

POUR L'EXTRACTION DU NICKEL, DU COBALT, ETC.

Constituée en société en commandite par actions, sous la raison sociale : BOULART, BOUCHER ET C^{ie}

Siège de la Société : à Paris, n° 134, rue de Rivoli.

La Société est formée avec le concours de :

MM. CHAPLUSO, député au Parlement de Turin pour l'arrondissement de Suze ;

VAN HEDDEGHEM, officier supérieur en retraite ;

JAYR (Camille), administrateur de plusieurs Compagnies.

La Compagnie des Mines de Cruvino est constituée en Société en commandite (suivant acte passé devant M^{re} POTIER, notaire à Paris) au capital de 725,000 fr., divisé en 1,450 actions de 500 fr. chacune. Ces actions produiront des intérêts à 5 % par an, plus une part proportionnelle dans les bénéfices nets, lesquels peuvent être évalués, suivant les calculs consignés dans les circulaires, à plus de 18 % par an.

Les titres seront au porteur ou nominatifs, au choix de l'actionnaire.

Un prélèvement annuel de 5 % sur les bénéfices sera affecté à rembourser chaque année un certain nombre d'actions ; et en échange de chaque titre ainsi remboursé, le porteur recevra une action de jouissance lui donnant droit au partage des bénéfices nets de la Société.

Le remboursement commencera aussitôt que le fonds de réserve aura atteint 200,000 fr.

La mine de Cruvino n'est plus à l'état de recherche, elle est déjà en exploitation ; le filon principal est à fleur de terre et ne nécessite par conséquent que des frais minimes d'extraction ; il ne faut ni puits, ni machines, mais simplement des pics et des brochettes.

Du Nickel a déjà été extrait et vendu à une Compagnie anglaise, et une Société française demande à traiter pour toute la production.

On sait que le Nickel est nouvellement en usage pour la fabrication de la vaisselle, des cuillers, fourchettes, chandeliers, vases, plaque pour harnais, mors de chevaux, etc., où il remplace avantageusement l'argent, le plaqué, etc. Il est supérieur au plaqué sous tous les rapports et coûte quatre ou cinq fois moins cher que l'argent, ce qui lui assure une grande faveur pour l'avenir.

NOTA. — Une notice détaillée, contenant les plans de la concession sera donnée à toute personne qui en fera la demande.

On peut voir des objets fabriqués en Nickel et du minerai provenant des mines de Cruvino, chez M. DELANNOY-BETTREMIEX, 15, rue Esquermoise, à Lille.

L'émission des actions est ouverte à Paris, chez MM. GAUTIER-LAMOTTE, BOUCHER ET C^{ie}, banquiers ;

à Lille, à Tourcoing et à Aimeières, chez MM. PEROT ET C^{ie}, banquiers, et à Roubaix, chez M. ECRENON-BRASME, où se toucheront également les coupons d'intérêt et les dividendes annuels.

3605

Avec la permission des autorités de la ville de Roubaix.

Jean-Baptiste GLOIREUX

Informe le public que le DIMANCHE 8 MARS 1863, à 3 heures et demie de relevée, il donnera

GRAND ASSAUT D'ARMES

de pointe, contre-pointe, bâton, canne et chausson.

A L'ESTABINET HOPITAL-NAPOLEON (BLANCHEVILLE).

Il invite messieurs les Maîtres, Prévôts et amateurs, à bien vouloir honorer cet assaut de leur présence.

Prix d'entrée : 30 centimes.

Société de la Marq.

PAPETERIE MÉCANIQUE

Ed. Lambry et C^{ie}.

A LILLE.

Capital : 400,000 francs, divisé en 800 actions de 500 francs.

125 fr. à verser dans le mois de la souscription ;

125 fr., trois mois après ;

125 fr., neuf mois après le premier versement ;

125 fr., ne seront appelés qu'au besoin par le conseil d'administration.

Outre l'intérêt de 5 0/0 qui sera servi aux actionnaires, ils auront droit à 60 0/0 dans les bénéfices.

AFFAIRE CERTAINE.

S'adresser à Lille, pour les renseignements, à MM. Perot et C^{ie}, banquiers, chargés des encaissements, à MM. Ed. Lambry et C^{ie} gérants, rue de Thionville, 41, et à Roubaix, à M. Ecrepont-Brasme.

3579

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Dimanche 1^{er} mars.

Deuxième représentation de M. BARDOU aine, premier comique des théâtres du Vaudeville et des Variétés.

Première représentation de

LE DOCTEUR CHIENDENT ou L'HÉRITAGE DE ROCAMBOLE, folie-vaudeville en 1 acte.

M. BARDOU remplira le rôle du docteur Chiendent qu'il a créé à Paris.

LES PETITES MISÈRES DE LA VIE HUMAINE, vaudeville en 1 acte.

M. BARDOU remplira le rôle de Grenouillet qu'il a créé à Paris.

LES FOLIES DRAMATIQUES, vaudeville en 3 actes.

LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS, comédie en 1 acte.

Ordre : 1. La Pluie et le beau temps ; 2. Les folies dramatiques ; 3. Le docteur Chiendent ; 4. Les petites misères.

Les bureaux seront ouverts à 5 h. 1/4. — On commencera à 6 h.

Lundi 2 mars.

Troisième et dernière représentation de M. BARDOU aine.

Première représentation de

DEUX FILLES A MARIER ou LE GENTILHOMME CAMPAGNARD, vaudeville en 1 acte.

M. BARDOU remplira le rôle de Murinet qu'il a créé à Paris.

LE DOCTEUR CHIENDENT ou L'HÉRITAGE DE ROCAMBOLE, folie-vaudeville en 1 acte.

Première représentation de

L'AMOUR A L'AVEUGLETTE, comédie-vaudeville en 1 acte.

UNE TASSE DE THÉ, coméd. en 1 acte.

Ordre : 1. Une tasse de thé ; 2. L'amour à l'aveuglette ; 3. Deux filles à marier ; 4. Le docteur Chiendent.

Les bureaux seront ouverts à 6 h. — On commencera à 6 h. 1/2.

Prix des places :

Loges de première galerie, 3 fr. ; fauteuil de première galerie, 2 fr. 50 ; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50 ; première galerie, 2 fr. ; stalles de parquet, 2 fr. ; deuxième galerie, 1 fr. ; parquet, 1 fr. 25 ; parterre, 75 cent. ; amphithéâtre, 50 cent.

On peut se procurer des cachets à l'avance, de 9 heures à 4 heures, chez J. Reboux, Grand-Rue, 56.

Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les cachets pris à l'avance, plus les places au-dessus de 2 fr. Pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

THÉÂTRE DE LILLE

Dimanche 1^{er} mars.